

Séance du 10 Avril 1947.

L'an mil neuf cent quarante-sept, le dix Avril
à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué,
s'est tenu, au lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de M. Grand, Maire.

Étaient présents : M. M. Lealazac, Seithan,
Fages, Bords, Recurt, Soubie, Dufor, Soubille, Verdier,
Balthi, St Planet, Ferri, Abou, Dandine

Absents : Maylin, Gouarni, M^{mes} Castel, Fiocco
Galan, Caubery J.

M. Dufor est nommé Secrétaire de séance.

M. le Président donne connaissance

à l'Assemblée d'une lettre par laquelle M. le Préfet rappelle qu'aux termes de l'article 6 de la loi du 26 juillet 1925, la liste électorale de la Chambre des Métiers doit être révisée dans chaque commune par le Maire, assisté d'un artisan-maître et d'un artisan, compagnon désigné par le Conseil municipal.

Il invite l'Assemblée à procéder à cette désignation conformément aux instructions contenues dans la lettre dont il vient de donner lecture.

Le Conseil, après avoir entendu cet exposé décide de désigner pour faire partie de la Commission :

- 1^o M. Fort L'opold serrurier, artisan-maître
- 2^o M. Lepaillet Fernand, mécanicien, artisan compagnon

La séance est levée à 20 h 50 minutes.